Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-212901821-20260924-DCM_2026_61-DE

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Plouégat-Guerrand sous la présidence de Monsieur Hervé Loussaut, Maire, suivant convocation faite le dix-huit septembre deux mille vingt-six.

Membres présents : Monsieur Hervé LOUSSAUT, Monsieur Clément PEPE, Madame Elodie CORBEL, Madame Yolande CHATEIGNER, Monsieur Erwan LUCAS, Monsieur Thorsten BARTH, Madame Magaly STEPHAN, Madame Marine JOLY, Monsieur Alexandre JOLY, Madame Typhaine JONCOUR, Monsieur Philippe TRELLU, Madame Katell SCORNET,

Absents excusés : Monsieur Ludovic BOUGET qui a donné procuration à Monsieur Clément PEPE, Madame Cléa PLUSQUELLEC qui a donné procuration à Madame Marine JOLY, Madame Felicia KENNEDY THYEBAUT,

Secrétaire de séance : Monsieur Clément PEPE,

Délibération n°2026/61

DESIGNATION D'UN REFERENT SANTÉ

Rapporteur : Hervé Loussaut

Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays de Morlaix 2025-2030, le Pays de Morlaix sollicite chaque commune afin qu'elle désigne un élu référent santé.

Cet élu sera l'interlocuteur de la commune auprès du Pays de Morlaix pour relayer les informations du CLS, faire remonter les besoins du territoire et participer aux échanges et actions proposés dans le cadre du contrat.

Monsieur Erwan Lucas est désigné référent santé pour la commune de Plouégat-Guerrand.

Le conseil municipal :

- **Prend acte** de la désignation de Monsieur Erwan Lucas en qualité de référent santé de la commune de Plouégat-Guerrand dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays de Morlaix 2025-2030.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Clément Pepe,

Le maire,
Hervé Loussaut,